|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

42ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU), du 23 janvier au 03 février 2023

*Examen du rapport du Gabon*

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 24 janvier 2023*

 *(9h00-12h30)*

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation gabonaise à ce 4ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Togo salue les efforts du Gouvernement gabonais en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’Homme qui se sont traduits, entre autres, par l’adoption de dispositions légales consacrant l’égalité d’accès des femmes au travail, et réprimant le harcèlement sexuel et psychologique, le processus en cours visant le renforcement du mandat de la Commission nationale des droits de l’Homme par l’établissement en son sein du Mécanisme National de Prévention de la Torture.

Dans un esprit constructif, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes au Gabon :

 - l’établissement de procédures normalisées pour l’identification et l’orientation des demandeurs d’asile, notamment des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ;

 - la ratification de la Convention de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (no 189) de l’Organisation internationale du Travail ;

 - le renforcement de la lutte contre les stéréotypes de genre discriminatoires quant aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes dans la famille et la société.

Ma délégation souhaite plein succès au Gabon dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie.**